



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Rapport annuel

du Jeune Barreau de Québec
2020-2021

Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021.....	2
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE	9
BILAN FINANCIER 2020-2021	10
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES.....	11
RELATION AVEC LES ORGANISATIONS PARTENAIRES	13
COMITÉ DE LA FORMATION	15
COMITÉ DES SERVICES À LA POPULATION.....	16
COMITÉ DU <i>PROFORMA</i>	17
COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES.....	20
COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	21
Rayonnement (Plein Feux)	21
Prix Louis-Philippe-Pigeon	22
6 @ 8 Réseautage	22
Bourse de démarrage de cabinet	22
Concours oratoire	23
COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES	24
Cyber-Cocktail de Noël	24
Activités reconnaissance des bénévoles	25
Gala des Maîtres	26
Activité de bienvenue dans la profession	26
COMITÉ DES ACTIVITÉS SPORTIVES	27
Tailgate du Rouge et Or	27
Tournoi de balle-molle.....	27
Tournoi de soccer	27
Course « Le 5 km du JBQ ».....	27
COMITÉ SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE DES MEMBRES	28
COMITÉ ENVIRONNEMENT	31
ANNEXE A – COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS	33

Conseil d'administration

2020-2021



Première rangée : Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, premier vice-président, Mme Émilie Carrier, directrice générale, Me Ariane Leclerc-Fortin, présidente.

Deuxième rangée : Me Isabelle Desrosiers, secrétaire, Me Florence Forest, conseillère, Me Pier-Luc Laroche, secrétaire-adjoint, Me Aurélie-Zia Gakwaya, conseillère, Me Marie-Élaine Poulin, conseillère.

Troisième rangée : Me Camille Guay-Bilodeau, deuxième vice-présidente, Me Gabriel Dumais, conseiller, Me Marc-Antoine Patenaude, conseiller, Me Guillaume Renaud, conseiller, Me Chloé Fauchon, trésorière.

Absent : Me David Chapdelaine-Miller, président sortant

Crédit photo : Christelle Coulombe

Rapport de la présidente

Comme à chaque printemps, l'heure est au bilan pour notre organisation. C'est la fin d'une année des plus atypique, alors que la seule réunion tenue en présentiel fût en juillet. Un contexte bien particulier, quand on considère que le désir d'implication est en grande partie dû par la volonté d'aller à la rencontre de ses pairs et de travailler à la réalisation d'activités permettant de nous rassembler. Comme chacun d'entre vous, nous nous sommes adaptés et, d'un Zoom à l'autre, nous avons développé notre synergie d'équipe, sommes demeurés à l'écoute de vos besoins et vous avons offert une programmation adaptée.

Voici, en résumé les grands aspects qui ont marqué cette année.

Le contexte de la COVID-19 et la réalité vécue par nos membres

Sur le plan professionnel, la dernière année aura contraint certains d'entre nous à ralentir, voire à cesser temporairement la pratique. Lors de la première vague, alors que des mesures drastiques ont été mises en place par le gouvernement, certains cabinets ont en effet été placés devant des choix difficiles sur le plan des ressources humaines. Ces mesures ont pour plusieurs touchées directement les jeunes avocates et avocats ainsi que les stagiaires. La crise sans précédent dans laquelle nous sommes plongés aura également eu un impact sur les finissantes et finissants de l'École du Barreau, alors que certains de nos futurs membres auront eu plus de difficulté à débiter ou compléter leur stage. Pour d'autres, ce fût totalement l'inverse, alors que les effets directs ou collatéraux de la pandémie auront occasionné une surcharge de travail bien réelle et ce, encore à ce jour. Qu'on pense aux avocates et aux avocats des différentes directions juridiques des ministères appelés à conseiller le gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire plus souvent qu'autrement en urgence ou à nos collègues œuvrant au sein des établissements de santé et de services sociaux, où les demandes de diverses natures ont explosé. Qu'on pense aussi à celles et ceux œuvrant en droit de la famille et en jeunesse, la pandémie entraînant encore à ce jour bien des casse-têtes! La mise sur pause des activités judiciaires, puis leur reprise graduelle en mode hybride, sous forme d'audiences virtuelles et d'audiences en présentiel, puis la levée de la suspension des délais en matière civile et pénale au 1er septembre 2020 auront elles aussi tenues en haleine les praticiennes et praticiens. C'est le cas également des différents chantiers accélérés (le mot est faible!) afin de répondre aux nouveaux besoins engendrés par la pandémie. À cet égard, soulignons la modernisation de la justice et le virage technologique des tribunaux, ainsi que le déploiement du télétravail à grande échelle dans les milieux de travail, avec les nombreux défis que cela comporte. Autant de bouleversements vécus par notre milieu du 14 mars à aujourd'hui, lesquels auront exigé des avocates et avocats une grande capacité d'adaptation et d'innovation.

La santé mentale et le bien-être des membres

Dans ce contexte, il est manifeste que la santé mentale et le bien-être de nos membres sont demeurés au cœur de nos priorités. Nous avons uni notre voix à celle du Jeune Barreau de Montréal (JBM) et à l'Association des Jeunes Barreaux de Région (AJBR) en lançant ensemble un appel à la solidarité en début d'année, afin de proposer des

solutions et de conscientiser le milieu juridique aux enjeux vécus par les jeunes avocates et avocats, exacerbés par la COVID-19. Un sondage lancé en janvier dernier, auquel plus de 225 d'entre vous ont répondu, nous a permis de prendre le pouls de votre vécu et de vos besoins afin d'orienter nos actions. Il s'agit d'une source d'informations dont l'analyse à venir sous le prochain mandat saura assurément nous aider à maintenir la pertinence de nos actions. Dans la lignée du travail amorcée par Me Myralie Roussin puis continué par Me David Chapdelaine-Miller, nous avons poursuivi les étapes préalables à la mise en œuvre du programme *Répit*. Grâce au financement octroyé par le Barreau du Québec, l'étude de faisabilité du programme a été réalisée par Mme Jessica Perrault, actuaire, afin d'évaluer la possibilité de son déploiement dans toute la province. Une priorité qui demeurera au cœur de nos actions concertées dans le futur.

Nous avons par ailleurs été au-delà de notre objectif initial d'offrir aux membres une activité en lien avec le thème de la santé mentale et du bien-être des membres et ce, en offrant deux conférences inspirantes et nécessaires. La première, un panel de discussion virtuel intitulé « Les enjeux de la pratique du droit pour les jeunes avocates, c'est l'affaire de tous », a donné la parole à des avocates leaders de différents horizons afin qu'elles partagent leurs expériences sur des sujets tels que le développement de carrière, le harcèlement sexuel et la conciliation travail-vie personnelle. La seconde, la conférence intitulée « L'ambition sans compromis : se choisir et mettre de côté la culpabilité » aura, avec la généreuse participation de Mme Isabelle Hudon, fondatrice de *L'Effet A* et ambassadrice du Canada en France et à Monaco, permis d'aborder d'une façon innovante et positive la question de l'ambition et plus largement celle du bien-être des jeunes avocates et avocats.

Les activités au temps de la COVID-19

Le mandat 2020-2021 aura été rythmé par les aléas liés à la COVID-19 et par la succession des différentes vagues. Les restrictions engendrées par la situation sanitaire auront ainsi eu un impact sur la tenue de nos activités habituelles, lesquelles, sans exception, n'auront pu avoir lieu en présentielle. Les occasions de se rencontrer auraient été multiples : assermentations, rentrée judiciaire, cocktail de Noël, Gala des maîtres, formations, tournois sportifs et j'en passe !

Néanmoins, les différents comités ont mis l'épaule à la roue afin que nous changions nos pratiques et transformions certaines de nos activités pour qu'elles puissent avoir lieu en mode virtuel. Ce fût le cas du cocktail de Noël qui nous aura permis de nous changer les idées avec entre autres la participation d'un humoriste de la relève, monsieur Alex Lapointe. De la même façon, la pandémie aura accéléré le virage virtuel de nos formations. Il s'agissait par ailleurs déjà d'une recommandation mise de l'avant par le Comité Environnement l'an dernier afin d'une part de limiter les déplacements en voiture et d'autre part d'augmenter leur accessibilité au plus grand nombre. Nous sommes ainsi passés à l'action et les un ou deux tests préconisés se sont transformés en la totalité de nos formations !

Pour ce qui est des assermentations, le JBQ n'y a malheureusement pas pris part cette année étant donné l'application des mesures sanitaires et leur formule temporairement modifiée. L'accueil des nouveaux assermentés dans la profession constituant l'un des rôles essentiels de notre organisation, il s'agit pour nous d'une préoccupation importante. Le JBQ espère ainsi vivement pouvoir reprendre sa place lors des

assermentations, comme il s'agit de la première occasion pour les membres de se familiariser avec notre organisation et d'être accueilli dans notre communauté. J'en profite pour réitérer toutes mes félicitations à tous les nouveaux assermentés de cette année. Nul doute que vous vous souviendrez toute votre vie de l'année de votre entrée dans la profession ! Par ailleurs, sachez que nous travaillons à permettre une formule qui permettra de souligner votre entrée dans la profession dans les prochains mois !

L'amélioration de la structure interne du JBQ

Nous avons profité de cette année particulière pour poursuivre le travail amorcé quant à la structure interne du JBQ et de ses comités, le contexte pandémique ayant notamment permis un regard critique sur nos forces et sur les éléments à améliorer pour favoriser l'efficacité de nos actions. Dans une perspective de développement et d'amélioration continue, nous avons notamment poursuivi le travail amorcé l'an dernier pour mettre en œuvre les recommandations du Comité Environnement dans la gouvernance et les activités du JBQ.

La redéfinition des comités amorcée l'an dernier nous aura quant à elle permis d'aller à la rencontre de nouveaux bénévoles. J'en profite pour remercier tous ceux et celles qui ont donné de leur temps dans la réalisation des différents mandats des comités puisque vous êtes le cœur de nos actions.

Au cœur de cette réflexion, nous avons également poursuivi la redéfinition des tâches, notre directrice générale, Madame Émilie Carrier étant de plus en plus au centre de nos relations avec les partenaires ainsi qu'avec nos membres. Un avantage certain dans la pérennisation de notre organisation.

La place des communications

Les communications ont pris une large place dans le présent mandat étant donné les possibilités plus limitées d'aller à la rencontre des membres. Le travail amorcé l'an dernier dans leur redéfinition, entre autres afin de se doter d'une nouvelle politique de communication a ainsi pris toute son importance cette année.

Celle-ci vise à mieux structurer nos actions de communication afin d'améliorer notre visibilité, notre rayonnement, notre notoriété, notre crédibilité et notre impact auprès des membres, des partenaires et de la population en général. Elle devrait pour le futur permettre une plus grande uniformité et assurer le respect de certaines lignes directrices devant guider nos communications tant internes qu'externes. Cela rejoint en outre les travaux de plusieurs de nos comités, qu'on pense au Comité environnement et à ses recommandations pour de meilleures pratiques environnementales, au Comité des Affaires publiques et à sa réflexion sur le droit à la déconnection, et au Comité du *Proforma* et la diffusion de ses différentes éditions.

Afin de mener à terme nos travaux en matière de communication, nous nous sommes tournées vers un professionnel en communication dans le cadre de l'élaboration de notre premier plan de communication et de sa mise en œuvre à venir. Il s'agit d'un chantier qui se poursuivra dans les prochains mois.

Quant aux communications, il y a également lieu de souligner le rôle névralgique cette année du *Proforma*. La parution des différentes éditions nous aura permis de rester en

contact avec les membres et de proposer du contenu diversifié en lien avec différents thèmes rejoignant la réalité de nos membres.

Une année de collaboration

Dans un autre ordre d'idées, l'année qui s'achève aura donné lieu à des collaborations très porteuses pour le JBQ. Ainsi, nous avons travaillé de concert avec le JBM et l'AJBR sur les questions communes intéressant les 10 000 jeunes avocates et avocats à travers le Québec que nous représentons, soit 35% des membres du Barreau du Québec en 2019-2020. Nous avons notamment fait des représentations dans le cadre des Rencontres Action Jeunesse pour participer aux travaux pour la transformation numérique de la justice et ainsi assurer la participation et la représentativité des jeunes avocats et avocates. Notre appel a été entendu, comme nous participons depuis au Comité Lexius d'arrimage tactique et opérationnel avec les partenaires et aux travaux du sous-comité Officiers de justice. Une belle réussite rendue possible grâce à la collaboration de nos organisations, de même qu'avec le support du Barreau du Québec.

Tout au long de l'année, nous avons également travaillé en étroite collaboration avec le Barreau de Québec grâce à qui, notamment, nous avons pu prendre part à la toute première rentrée judiciaire virtuelle, un événement d'envergure orchestré par ce dernier dans un contexte, rappelons-le, de multiples contraintes découlant du contexte sanitaire ! De maître habituel de cérémonie, nous sommes ainsi passé à intervenant, ce qui fut l'occasion notamment de mettre de l'avant nos priorités pour l'exercice 2020-2021. Aussi, notre bâtonnière Caroline Gagnon ainsi que la directrice générale du Barreau de Québec, Me Isabelle Poitras, ont répondues présentes aux invitations lancées par le JBQ, renforçant par le fait même notre histoire collaborative. De la même façon, le JBQ a lui aussi activement pris part aux initiatives du Barreau de Québec, qu'on pense à l'activité de confection de paniers de Noël pour Moisson Québec, au *Défi... On décroche 2021* et aux différentes actions des comités du Barreau de Québec sur lesquelles siègent un membre du Jeune Barreau de Québec.

Enfin, l'année 2020-2021 a vu naître le Comité de liaison entre le JBQ et la Faculté de droit de l'Université Laval. Ce comité a pour but de favoriser les collaborations entre nos organisations et vise à faciliter le développement de projets communs, le recrutement et la formation, la cohésion des membres et le rayonnement de nos organisations respectives. Une collaboration qui promet et qui d'ailleurs, est bien lancée avec le Congrès 2021 et la toute nouvelle chronique que vous pouvez lire dans le *Proforma* !

Les remerciements

En tout premier lieu, merci aux membres du JBQ. Sans vous, cette organisation ne pourrait exister et ne serait pas celle qu'elle est devenue. Merci de participer en si grand nombre à nos activités et de vous impliquer sur nos divers comités. Il faut savoir que derrière chaque comité, derrière chaque activité ou évènement, des bénévoles du JBQ donnent de leur temps sans compter, souvent dans l'ombre.

Je tiens aussi à souligner le travail hors pair des administratrices et des administrateurs qui ont choisi, en dépit du contexte difficile, de plonger et de s'impliquer. Nul ne pouvait prévoir au printemps dernier de quoi aurait l'air l'exercice qui s'amorçait, ni prédire ce qui pourrait ou non être tenu à court et moyen terme. Malgré tout, vous avez choisi de mettre votre énergie et votre leadership au service de vos pairs, et je vous en remercie.

Merci à Me Camille Guay-Bilodeau pour cette cinquième année d'implication au JBQ. Ce fût un plaisir de partager toutes ces années au sein du conseil à tes côtés ! Je salue ta rigueur, notamment dans la lecture attentive des procès-verbaux, ainsi que ton sens de l'initiative, lequel a notamment mené à la création l'an dernier du Comité environnement, un legs des plus porteurs. Merci à Me Isabelle Desrosiers, dont c'était également la dernière année au sein de notre Conseil d'administration après trois généreuses années d'implication. Merci d'avoir accepté à nouveau de piloter le Comité de la formation. Ton leadership et ton efficacité hors du commun auront cette année encore été à la source de belles opportunités de formation pour nos membres. Ta persévérance aura également portée fruit, alors que nous aurons droit à notre Congrès cette année ! Merci à Me Marie-Élaine Poulin pour cette troisième année d'implication, et grâce à qui également nous aurons notre Congrès. L'année aura été un peu plus tranquille pour le Comité des activités sportives, mais on sait d'ores et déjà qu'on pourra compter sur toi pour la relance, avec toute la discipline et le cœur qu'on te connaît. Merci à Me Pier-Luc Laroche pour cette troisième année d'implication dévouée. Je te remercie pour ta discipline lors des conseils d'administration et pour tes interventions toujours justes. Cette année encore, tu nous auras fait la démonstration de ta créativité, qu'on pense à la vidéo de la Rentrée judiciaire ou au SUPER cocktail virtuel de Noël, tous deux en duo avec Me Gabriel Dumais, qui ne donne pas non plus sa place en matière de créativité ! Merci de ton côté pour cette seconde année en puissance et pour toutes tes opinions avisées, qui continueront, je l'espère, à desservir le JBQ encore quelques années. Merci à Me Aurélie-Zia Gakwaya qui nous quitte après deux années à avoir coordonné de main de maître le Comité du *Proforma*. Pour te connaître depuis toutes ces années, je savais que tu saurais reprendre avec cœur les rênes du *Proforma* et je te remercie de l'avoir porté cette année encore. Merci pour ton sens de l'organisation, ton écoute et ton support indéfectible. Cette année nous aura prouvé à nouveau que nous sommes des coéquipières complémentaires et que tu es une amie en or. Ce fût un réel bonheur que de partager à nouveau une implication avec toi !

Pour ceux et celles qui ont embarqué dans l'aventure pour la première fois, merci pour le vent de nouveauté que vous avez insufflé à notre Conseil. Embarquer dans un train en marche présente toujours son lot de défis, qui plus est en pleine pandémie. Vous avez su prendre votre place et réaliser avec brio votre premier mandat. Vous êtes une relève des plus prometteuses qu'on gagnera à découvrir davantage. Merci à Me Chloé Fauchon d'avoir pris la charge de la trésorerie et d'avoir tenu avec rigueur les cordons de la bourse en cette année hors du commun. Merci aussi pour tes idées innovantes et ton ambition qui, assurément, seront porteurs pour le JBQ dans les années à venir, notamment sur la question de la conciliation travail-vie personnelle. Merci à Me Florence Florest pour ton implication à la tête du Comité sur la santé mentale et bien-être des membres. Tu es une fière ambassadrice du JBQ, alors qu'on peut résolument compter sur toi pour mettre de l'avant nos projets et les diffuser. Tu auras toi aussi rapidement su laisser ta trace en proposant un événement porteur sous le thème de l'ambition sans compromis. J'ai hâte de voir la suite ! Merci à Me Marc-Antoine Patenaude pour ton implication comme responsable du comité sur le Développement professionnel. Plusieurs projets auront permis de mettre en lumière nos membres grâce à ton travail et celui de ton comité, qu'on pense au Prix Louis-Philippe Pigeon, aux Pleins Feux, à la bourse de démarrage ou au concours oratoire. Tu as toute mon admiration d'avoir repris tous ces projets avec aisance ! Merci à Me Guillaume Renaud pour ton dynamisme dans la gouverne du

Comité des affaires publiques. Ce fût un plaisir d'échanger avec toi sur les multiples projets de ce comité et je salue ton leadership. Un bel horizon se dessine pour ce comité grâce à tes actions !

Au président sortant, Me David-Chapdelaine-Miller, merci de m'avoir fait confiance en me sondant pour la vice-présidence. Je salue ton dévouement pour le JBQ et te remercie d'être resté disponible pour m'éclairer à l'occasion.

À Me Antoine-Sarrazin-Bourgoin, merci cette année encore pour tes interventions pertinentes et les réflexions que tu auras su susciter. Il ne fait nul doute que le JBQ sera entre bonnes mains sous ta présidence l'an prochain et que les intérêts des membres seront ardemment défendus et mis de l'avant avec tout le sens critique qu'ils méritent.

À Mme Émilie Carrier, un immense merci pour ta collaboration de tous les instants. Tu es une ressource indispensable pour notre organisation. Notre duo et notre travail bien souvent complémentaire aura permis de faire avancer cette année une multitude de dossiers. Sans toi, il m'aurait certainement manqué quelques heures pour tout faire!

Enfin, je tiens également à remercier le Barreau de Québec, partenaire essentiel de la mission du JBQ. Merci de votre soutien, d'appuyer la relève juridique ! Madame la Bâtonnière Me Caroline Gagnon, ce fût un immense privilège de partager mon année de présidence avec toi. Tu es une avocate et une bâtonnière inspirante pour les jeunes avocates et avocats et je salue ton dévouement sincère à notre profession. Je te remercie également pour ton soutien indéfectible à notre organisation; longue vie à cette collaboration ! Madame la directrice générale du Barreau de Québec Me Isabelle Poitras, ce fût tout autant un plaisir d'échanger avec toi. Notre Barreau est florissant et c'est assurément le travail de ton équipe et toi, merci Mesdames Mélanie Gagnon, Marie-Catherine Leblanc et Julie Trottier.

Je tiens également à remercier nos collègues du JBM, notamment sa présidente, Me Mylène Lemieux et sa directrice générale, Me Stéphanie Beaulieu, ainsi que l'AJBR et sa présidente Me Andréa Caron, dont les nombreux échanges ont pu bonifier nos organisations respectives. Cette année encore aura démontré que l'union fait la force.

Sur une note plus personnelle, ce n'était évidemment pas le mandat que j'anticipais en débutant ma vice-présidence en 2019, n'imaginant alors pas du tout qu'il se déroulerait quasi exclusivement derrière un écran d'ordinateur ! Merci à mon conjoint, Salah, de m'avoir épaulé à travers cette année toute particulière et exigeante et d'avoir facilité notre vie au quotidien. Tu es un partenaire de vie exceptionnel et l'année que nous avons vécue avec la conciliation télétravail/travail – vie à deux/vie à quatre et présidence du JBQ me l'aura rappelé avec acuité !

Ce fût un honneur d'être votre présidente et j'espère que l'an prochain, nous aurons le bonheur de nous croiser dans un événement du JBQ autrement qu'en virtuel !

Ariane Leclerc Fortin

Me Ariane Leclerc-Fortin

Présidente du Jeune Barreau de Québec

Rapport de la secrétaire

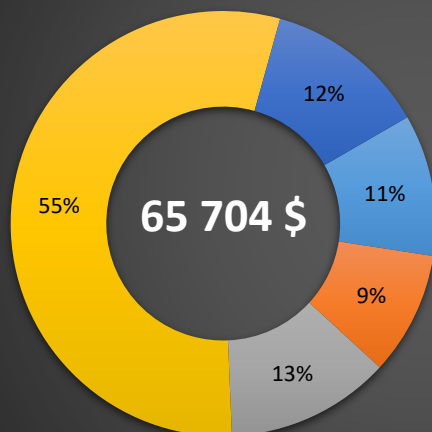
Voici le rapport des présences des membres du Conseil d'administration.
Les absences sont indiquées en bleu.

	5 juill. 2020	25 août 2020	12 sept. 2020	28 oct. 2020	24 nov. 2020	17 déc. 2020	26 janv. 2021	16 fév. 2021	16 mars 2021	15 avril 2021
Me Ariane Leclerc-Fortin										
Me Antoine Sarrazin- Bourgoin										
Me Camille Guay-Bilodeau										
Me Chloé Fauchon										
Me Isabelle Desrosiers										
Me Pier-Luc Laroche										
Me Gabriel Dumais										
Me Florence Forest										
Me Aurélie-Zia Gakwaya										
Me Marc- Antoine Paternaude										
Me Marie- Élaine Poulin										
Me Guillaume Renauld										
Me David Chapdelaine Miller						Démission le 17 décembre 2020				

Me Isabelle Desrosiers
Secrétaire

Bilan financier 2020-2021¹

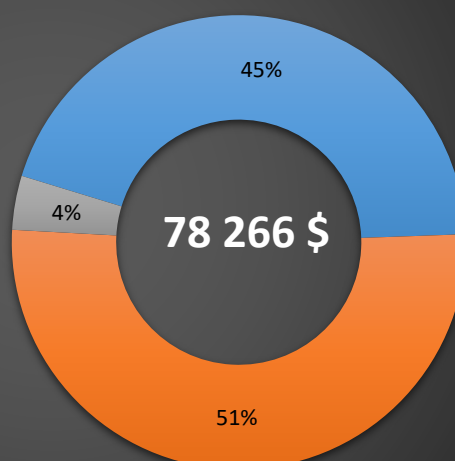
Charges 2020-2021



- Communication - 7 081,00\$
- Conseil d'administration et allocations - 6 162,00\$
- Activités, comités et subventions - 8 230,00\$
- Direction générale et administration - 36 117,00\$
- Mauvaises créances, frais bancaires et divers - 8 114,00\$

Revenus 2020-2021

- Barreau de Québec - 35 000,00\$
- Partenariats - 40 256\$
- Activités et autres revenus - 3 010\$



¹ Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter nos états financiers annuels.

Remerciements aux partenaires

La force des partenariats établis au fil des années par les différentes administrations réside dans le maintien des relations que nous entretenons avec chacun d'eux. Au-delà de l'appui monétaire, le JBQ est heureux de pouvoir compter non seulement sur leur présence lors des différents événements, mais également sur leur proactivité et leur dévouement. La dernière année aura permis de maintenir le contact avec chacun de nos partenaires.



C'est ainsi qu'en 2020-2021, nous avons poursuivi notre partenariat de longue date avec la **Fédération des Caisses Desjardins du Québec**, dont l'appui des dernières années nous a permis de développer une multitude de projets.

Nous avons également poursuivi notre partenariat amorcé l'an dernier avec le **CAIJ**, lequel épaula le JBQ dans une multitude de projets. Le dynamisme de nos organisations respectives nous permettra assurément de bonifier les services aux membres et même d'apporter un vent de fraîcheur.

Jean-Marc Denoncourt de **MédicAssurance**, fidèle partenaire, a maintenu son engagement tout au long de l'année. Rappelons par ailleurs l'existence d'un produit d'assurance invalidité offert en exclusivité et conçu sur mesure pour nos membres.

L'équipe de **Jurisconcept** a également été des nôtres dans une multitude de projets. Toujours à l'avant-garde, ils ont d'ailleurs offert des formations en ligne durant la COVID-19 en plus de lancer une offre spéciale à la disposition de nos membres, soit la Subvention Jeune Barreau.

Nous devons également souligner le support de **SOQUIJ** avec qui nous avons temporairement reconduit notre entente précédente étant donné le contexte de la COVID-19. Les discussions visant au renouvellement de notre partenariat reprendront l'an prochain afin de travailler sur de nouvelles opportunités.

Le dernier de nos partenaires majeurs, et non le moindre, est sans contredit le **Barreau de Québec**. Sur tous les plans, le Barreau de Québec répond toujours présent à l'appel. L'importance de cette relation historique, basée sur la confiance et la collaboration, permet d'offrir tant à nos membres, qu'à l'ensemble de la communauté juridique de Québec des événements rassembleurs.

En terminant, nous souhaitons prendre le temps de remercier nos partenaires pour leur appui indéfectible alors qu'ils ont été présents pour vous lors de la dernière année. Allant des allègements financiers, à la formation ou bien à des offres de services exclusives, chacun de nos partenaires a mis l'épaule à la roue pour tenter de vous accompagner dans ces moments difficiles et le JBQ leur en est très reconnaissant.



Me Ariane Leclerc-Fortin
Présidente

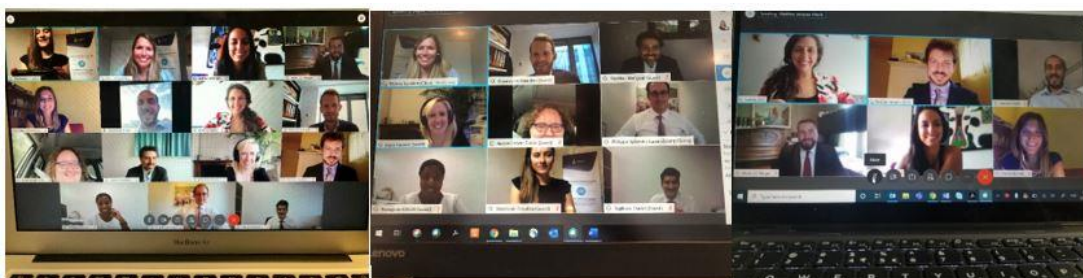
Madame Émilie Carrier
Directrice générale

Responsables des
partenariats

Relations avec les organisations partenaires

Entretenir et maintenir les relations avec nos homologues québécois et européens permet au JBQ d'échanger, de comparer, de nourrir des réflexions et de prendre position sur des enjeux qui interpellent nos membres. Ces relations sont riches en histoire et sont une plus-value pour notre organisation.

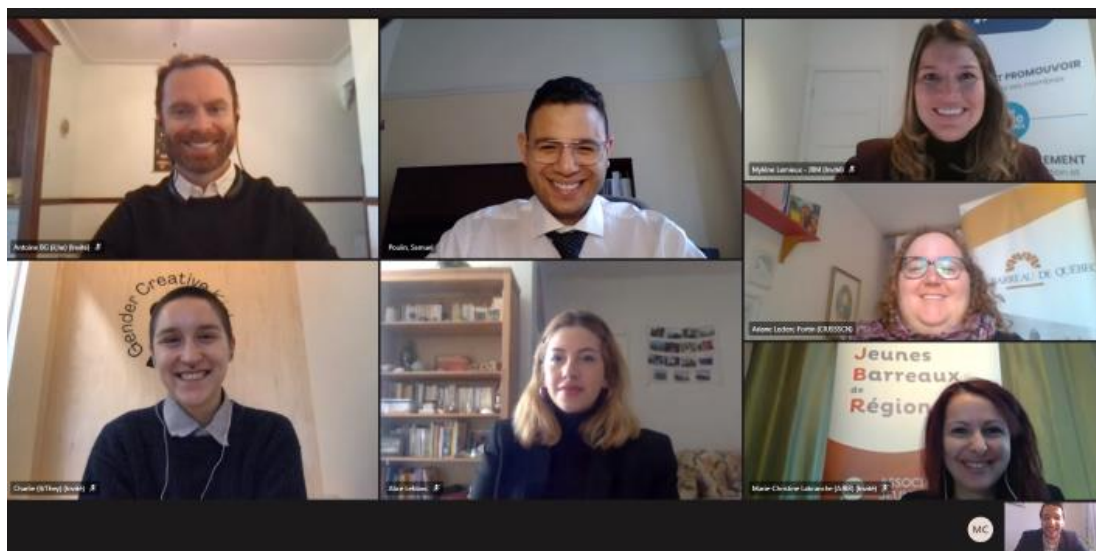
Chaque année, les activités entourant les rentrées judiciaires sonnent le coup d'envoi à une nouvelle année judiciaire et constitue, pour le JBQ, une occasion d'alimenter notre collaboration internationale avec les diverses associations de jeunes barreaux. Cette année, la traditionnelle rentrée judiciaire avec les invités internationaux n'a pu se tenir en raison de la pandémie. Toutefois, j'ai eu le privilège de participer à la Table ronde des Présidents des jeunes barreaux. Cette initiative du JBM nous a permis d'échanger virtuellement entre collègues internationaux sur nos réalités et défis respectifs en cette période de turbulence. Parmi les sujets abordés se trouvaient la situation de l'emploi chez les jeunes avocates et avocats, la réalité du marché du travail dans le monde juridique, ainsi que les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur la pratique conventionnelle du droit et l'innovation. Rendu possible grâce à la technologie et à notre ouverture grandissante au virtuel, cette rencontre aura certes favorisé la participation d'un plus grand nombre de représentants, les coûts inhérents à sa participation étant assurément moindres que de tous se déplacer en un même lieu. Une idée à retenir pour assurer la participation de nos confrères et consœurs plus lointain et pour favoriser la collégialité inter associative!



Le passage au virtuel nous aura en outre permis de prendre part plus facilement à certaines activités du JBM, notamment à la Conférence Legal.it. Plus largement, notre collaboration avec le JBM et l'AJBR a cette année été très porteuse, alors que nous nous sommes unis en début d'année afin de lancer ensemble un appel à la solidarité afin de proposer des solutions et de conscientiser le milieu juridique aux enjeux vécus par les jeunes avocates et avocats, exacerbés par la COVID-19. Nous avons en outre fait de concert des représentations dans le cadre des Rencontres Action Jeunesse pour participer aux travaux pour la transformation numérique de la justice et ainsi assurer la participation et la représentativité des jeunes avocats et avocates. Notre appel a été entendu, comme nous participons depuis au Comité Lexius d'arrimage tactique et

opérationnel avec les partenaires et aux travaux du sous-comité Officiers de justice. Une belle réussite rendue possible grâce à la collaboration de nos organisations, de même qu'avec le support du Barreau du Québec.

Soulignons l'apport de Force jeunesse, cette organisation à la source des Rencontres Action jeunesse qui chaque année, nous permet d'avoir une tribune afin de partager nos préoccupations et nos projets avec différents décideurs publics et d'aller à la rencontre d'autres organisations jeunes.



Enfin, l'année 2020-2021 a vu naître le Comité de liaison entre le JBQ et la Faculté de droit de l'Université Laval. Ce comité a pour but de favoriser les collaborations entre nos organisations et vise à faciliter le développement de projets communs, le recrutement et la formation, la cohésion des membres et le rayonnement de nos organisations respectives. Une collaboration qui promet et qui d'ailleurs, est bien lancée avec le Congrès 2021 et la nouvelle chronique dans le *Proforma*.

Me Ariane Leclerc-Fortin
Présidente

Comité de la formation

Le Comité a pour objectif d'organiser et d'offrir des formations variées et à moindre coût à l'attention de nos membres. Depuis le contexte pandémique, le JBQ, à l'instar de l'ensemble des organismes offrant des activités de formation, s'est orienté vers des activités offertes en ligne, et essentiellement, sur l'heure du dîner par souci de commodité. Nous constatons que cette nouvelle formule nous permet de rejoindre un plus grand nombre de participants et qu'elle sera donc à favoriser, principalement pour les événements de courte durée (moins de 2h), même lors d'un éventuel retour à la « normale ».

Cette année, le Comité a concentré son offre de formation sur des sujets pratiques pour les membres, conscient que l'offre de formation en ligne a explosé dans le contexte actuel. Il importe en effet de se démarquer dans les sujets couverts et de s'assurer de répondre à un besoin.

Par exemple, en janvier 2021, un midi formation sous forme de discussion entre l'honorable François LeBel, juge à la Cour du Québec, et Me Victoria Brown, de chez Langlois avocats, a été offert à nos membres. Avec plus de 100 participants, cette formation remplie de généreux et pratiques conseils du magistrat, fut un succès. Nous recommandons d'en faire un rendez-vous annuel, avec un membre de la magistrature différent d'année en année.

La deuxième édition du Congrès qui devait se tenir en présentiel en juin 2020 a été reportée à cette année, et verra le jour dans un format condensé et virtuel le 4 juin prochain. Forts de leur solide expérience en tant que procureurs, décideurs ou professeur, nos panélistes entretiendront les participantes et les participants sur des sujets propres à plusieurs types de pratique professionnelle. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Le détail de chacune des formations offertes par le JBQ au cours du dernier exercice est présenté en Annexe du présent rapport et ne sera donc pas couvert dans son ensemble ici.

Un grand merci à tous les membres du Comité, à nos collaborateurs et à nos partenaires, **JurisConcept** et le **CAIJ**, qui nous ont épaulé dans cette année à saveur virtuelle. De même, un grand merci à madame Émilie Carrier pour son dévouement à la gestion de nos activités de formation, sans qui les idées mises de l'avant par les membres du comité verraient difficilement le jour.

Il s'agissait de ma dernière année sur le Conseil du JBQ, mais la relève sera assurée avec brio par les membres du Comité, qui continueront de siéger l'an prochain :

Me Alexandre Belzile

Me Pierre-Éric Laforest

Me Camille Lavoie

Me Valérie Deshaye

Me Maude Laporte

Me Élise Paiement

Me Dominic Labbé

Me Isabelle Desrosiers

Secrétaire

Responsable du Comité de la formation

Comité des services à la population

Cette année le Comité des services à la population s'est donné pour mission d'identifier et de travailler à de nouveaux projets afin de répondre aux besoins juridiques de la population et favoriser l'accessibilité de la justice.

Les membres du Comité ont initié une réflexion de fond et travaillé à divers projets visant notamment à favoriser l'implication des membres du JBQ auprès des organismes à but non lucratif de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches. Ces initiatives et projets seront annoncés au cours de l'exercice 2021-2022.

Nous remercions les bénévoles du Comité pour leur implication :

Me Pier-Luc Laroche

Me Raphaël Parrot

Me Alexis Domange

Me Jamie Lee Gravel

Me Anne-Julie Beaulieu

Me Timothée Martin

Service de consultations pro bono à la Cour des petites créances. Encore cette année, la totalité des appels reçus par des justiciables visait une consultation juridique et ont été redirigés vers le Service d'aide aux petites créances du Barreau de Québec, lequel permet aux citoyens des régions de Québec, Montmagny et la Beauce d'obtenir une référence d'avocat pouvant les assister dans leur dossier, moyennant un montant forfaitaire.

Nous constatons que l'information générale autrefois dispensée par le Service de consultations à la Cour des petites créances du JBQ est maintenant plus facilement disponible grâce aux ressources en ligne (pages et guides informatifs, vidéos). Le Comité recommande donc l'abolition de celui-ci dans sa forme actuelle. Les membres intéressés à s'impliquer pourront être redirigés vers les nouveaux projets qui seront annoncés au courant de l'exercice 2021-2022.

Clinique juridique téléphonique. La clinique s'est tenue les 29 et 30 août 2020 ainsi que les 28 et 29 novembre 2020, pilotée par le JBM et ses partenaires, notamment le CAIJ et le Barreau du Québec. La prochaine clinique aura lieu les 24 et 25 avril 2021.

La clinique fut encore cette année un vif succès. Nos bénévoles ont répondu à des dizaines d'appels en provenance de tout le Québec dans divers domaines de droit. À noter que la formule fut modifiée cette année pour tenir compte des contraintes imposées par le contexte sanitaire, alors que les bénévoles ont répondu aux appels de leur domicile.

Il y a lieu de maintenir cette implication et la collaboration avec le JBM pour les éditions futures. Nous recommandons également de faire davantage de promotion de l'événement dans la Ville de Québec. Nous remercions les bénévoles de la clinique :

Me Jasmine Laroche

Me Samuel Gagnon

Me Pier-Luc Laroche

Me Karolane Thibault

Me Jean-Sébastien D'Amours

Me Guillaume Renauld

Gabriel Dumais

Conseiller

Responsable du Comité des services à la population

Comité du *Proforma*



Dans le cadre de l'exercice 2020-2021, le *Proforma* a été publié en cinq éditions, soit aux mois d'août 2020, octobre 2020, décembre 2020, février 2021 et avril 2021. Pour une première fois, le *Proforma* a été produit uniquement en format numérique, la COVID-19 ayant permis de concrétiser l'idée d'abandonner pour de bon la version papier. Il a été distribué électroniquement aux avocates et avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny avec la collaboration du Barreau de Québec.

Dans chaque édition du dernier exercice, une place a été laissée à nos partenaires principaux du *Proforma* : **Desjardins** et **SOQUIJ**. Dans le cas de Desjardins, leur traditionnel chronique a, en cours d'année, été remplacée par une publicité pleine page faisant la promotion d'offres avantageuses pour nos membres. On retrouve dans chaque parution du *Proforma* la chronique SOQUIJ, qui est rédigée par un employé de la SOQUIJ ou un membre du JBQ sur un sujet d'actualité juridique, souvent en lien avec de récents développements jurisprudentiels. Cette place laissée à nos partenaires privilèges permet de communiquer de l'information financière et juridique d'intérêt pour les membres, tout en assurant une visibilité accrue à ceux-ci. Les logos de ces deux partenaires sont en outre affichés sur la page couverture. Il en est de même des logos du CAIJ, de JurisConcept et de MédicAssurance. Par ailleurs, divers commanditaires diffusent de la publicité dans le *Proforma*, selon les ententes de partenariat avec le JBQ ou selon notre grille de tarification à la carte.

L'objectif premier du *Proforma* demeure le même : publier de l'information pertinente et d'actualité, susceptible d'intéresser la communauté juridique du Barreau de Québec. Le *Proforma* permet de mettre de l'avant les activités passées et à venir du JBQ et de nos membres, notamment par le biais de la section « JBQ en actions », qui avait été mise sur pied l'an passé. Cette année, comme très peu des activités habituelles du JBQ ont pu être réalisées en raison de la pandémie de COVID-19, le contenu de chacune des éditions a dû être adapté : quatre des cinq éditions de l'exercice ont porté sur un thème, et une place particulière a été donnée à la chronique de la magistrature, laquelle permet de mettre en lumière le travail, l'apport ou la réflexion d'un juge :

- Septembre 2020 : Honorable Robert Pidgeon, juge en chef associé de la Cour supérieure du Québec (2001 à 2019);
- Octobre 2020 : La justice virtuelle – Honorable Clément Samson, j.c.s. (entretien réalisé avec Me Maxime Roy, *Roy & Charbonneau avocats*)
- Décembre 2020 : La justice administrative – Juge Ann Quigley, Tribunal administratif du travail ; Juge Jean-Marc Dufour, Tribunal administratif du Québec; Juge Philippe Morisset, Tribunal administratif du logement;
- Février 2021 : La conciliation travail-vie personnelle – Honorable Dominique Bélanger, j.c.a. (entretien réalisé avec Me Audrey Létourneau, *LLB avocats*)
- Avril 2021 : La diversité dans la pratique –Honorable Julie Philippe, j.c.q.

Dans chacune de ces éditions, une tribune particulière a été donnée à deux comités actifs de l'organisation : le Comité environnement et le Comité santé mentale et bien-être des membres. Ces comités bénéficient d'une section qui leur est dédiée. Le Comité des affaires publiques a pour sa part participé à trois éditions et il serait souhaitable, au même titre que le Comité environnement et le Comité santé mentale et bien-être des membres, qu'il participe à chaque édition.

Les cinq éditions de l'exercice 2020-2021 ont été réalisées par la graphiste Mme Michèle Bédard, qui a su une fois de plus nous épauler et s'adapter à nos besoins pour chacune des éditions. Merci Michèle d'avoir su nous accompagner pour faire évoluer notre journal en cette année particulière ! Plusieurs changements de forme ont été apportés afin d'assurer que le *Proforma* soit plus aisément « navigable » sur les plateformes de diffusion en ligne, notamment *Facebook* et *LinkedIn*, sur lesquels le *Proforma* a été diffusé cette année. Parmi ses modifications, le *Proforma* a maintenant sa table des matières, ce qui permet de repérer facilement les auteurs participants et les thèmes abordés. Dans le futur, un suivi des statistiques de lecture et de diffusion du *Proforma* sur ces réseaux devrait être effectué.

Cette année, le *Proforma* a pu compter sur un comité dynamique et dévoué, qui s'est rencontré virtuellement sept fois, soit une première fois pour lancer les travaux du présent exercice, une fois afin de discuter de contenu spécifique, ainsi qu'une fois avant la parution de chacune des éditions afin de travailler sur la correction des textes, le développement et l'identification du contenu des prochaines éditions. Nous remercions sincèrement chacun des membres du Comité, pour leur présence et leur dévouement malgré cette année 100% virtuelle. Chaque édition est le fruit d'un travail d'équipe en étroite collaboration; votre implication fait la différence !

Merci à :

Me Yasminne Aracely Sanchez

Me Julie-Ann Blain

Me Hawa-Gabrielle Gagnon

Me Aurélie-Zia Gakwaya

Me Camille Lefebvre

Me Victoria Lemieux-Brown

Me Audrey Létourneau

Me Guillaume Renauld

Me Maël Tardif

Nous rappelons enfin aux membres et aux cabinets qu'il est possible de publier gratuitement des nouvelles dans chaque édition.

Le *Proforma* offre une plateforme permettant à tous et chacun de partager nos visions, nos expériences, notre interprétation des nouvelles règles de droit qui façonnent notre société et évoluent actuellement à une vitesse impressionnante pour notre milieu.

Pour faire entendre votre voix sur les enjeux juridiques qui nous entourent, écrivez au : jbg@jeunebarreaudequebec.ca !

Me Ariane Leclerc Fortin

Présidente

Me Aurélie-Zia Gakwaya

Conseillère

Responsables du Comité du *Proforma*

Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (« CAP ») a pour mandat de conseiller le Conseil d'administration du JBQ sur divers sujets d'intérêt pour ses membres et de les sensibiliser et les informer aux différents enjeux dans le domaine juridique. Le CAP peut également être saisi de toute question ou mandat conféré par le Conseil d'administration. Le Comité comptait cette année neuf avocates et avocats œuvrant dans différents domaines.

Pour l'exercice 2020-2021, le CAP a été fort actif malgré les difficultés reliées aux rencontres virtuelles. L'une de ses principales contributions a été de participer à la rédaction de textes dans le journal *Proforma*, soient une entrevue avec la candidate au poste de Bâtonnier de Québec, un texte d'information sur l'état du droit à la déconnection au Québec et une entrevue avec les candidats au poste de Bâtonnier du Québec. Par ailleurs, un groupe de travail a été formé afin d'examiner les enjeux dans l'application de la Loi 29, laquelle confère le droit aux étudiants en droit de dispenser une opinion juridique dans le cadre d'une clinique juridique universitaire. Une lettre de recommandations a été transmise au groupe de travail du Barreau du Québec à ce sujet. Le CAP a également mis en place une procédure de veille médiatique et législative. Un calendrier a été élaboré en début de mandat, dans lequel chaque membre était désigné pour une période de deux semaines pour effectuer cette veille. L'expérience est concluante et permet au Comité de rester à l'affût des enjeux qui pourraient l'intéresser. Le CAP s'est également intéressé au droit à la déconnection, dans l'optique de poursuivre ce mandat et de voir les actions qui pourraient être posées dans l'organisation et à l'extérieur. Plusieurs rapports de recherche ont été produits par les membres sur l'état du droit au Québec, au Canada et à l'étranger sur cette question. Enfin, les tarifs de l'aide juridique sont demeurés à l'ordre du jour du CAP, dont le point culminant fut une rencontre en avril 2021 avec le groupe de travail indépendant nommé par le ministre, le JBM et l'AJBR.

Enfin, le CAP a également élaboré un projet de Lignes directrices qui permettront au Comité d'être orienté dès le début d'un mandat quant à sa manière de fonctionner et à sa mission. Son rôle de « comité-conseil » du Conseil d'administration y est également précisé. Ces Lignes directrices pourront être adoptées au début du prochain exercice, avec l'approbation du Conseil d'administration.

Le CAP a eu la chance de vivre une rencontre en présentiel au mois de septembre 2020. Les autres rencontres ont été tenues en virtuel. Compte tenu de la nature délibérative du Comité, il est toutefois préférable de favoriser les rencontres en personne, évidemment si les mesures sanitaires le permettent.

Je remercie grandement les membres du Comité pour leur enthousiasme, leur présence assidue et leur motivation à participer à ces différents chantiers. Si le CAP s'est autant mobilisé cette année, malgré les enjeux du virtuel et la pandémie, on ne peut que s'enthousiasmer de son potentiel au cours d'une année ordinaire. Merci aux membres pour leur apport :

Me Maude Boissinot	Me Jean-Sébastien D'Amours	Me Cécile Fradette
Me Gabrielle Tremblay	Me Philippe Boily	Me Raphaël Parrot
Me Maxime Depassillé-Goulet	Me Samuel Gagnon	
Me Frédérique D'Amours		

Me Guillaume Renaud
Conseiller

Responsable du Comité des affaires publiques

Comité du développement professionnel

Dans le cadre de la refonte de la structure des comités du JBQ, l'ancien Comité services aux membres et développement professionnel a été scindé de sorte que l'aspect développement professionnel est devenu un comité à part entière. Ainsi, ce Comité a notamment pour mandat l'organisation du 6@8 Réseautage d'affaires, la remise de la bourse de démarrage de cabinet et du concours oratoire. De plus, le Comité est également responsable du volet « Rayonnement », lequel comprend les capsules « Pleins feux » et le prix Louis-Philippe-Pigeon.

Le comité était composé cette année des bénévoles suivants :

Me Léonie Côté

Me Yoann Coulombe

Me Megda Belkacemi

Capsules « Pleins feux »

Le portrait de certains de nos membres qui se démarquent par leur implication sociale ou par leur parcours professionnel a été mis de l'avant dans les capsules « Pleins feux ». Ces capsules, publiées sur la page *Facebook* du JBQ, ont permis cette année de mettre de l'avant les profils de Me Stéphanie Auclair, Me Yoann Coulombe et Me Ione Deda Alves. Au moment d'écrire ces lignes, une capsule était également en préparation afin de mettre en valeur le profil de Me Camille Lefebvre.



Ce projet constitue une occasion de mettre de l'avant les parcours et profils variés des membres du JBQ. À la suite de la recommandation formulée par le comité de l'année dernière, celui de cette année a précisé ainsi l'objectif des « Pleins feux » :

Les chroniques Pleins Feux ont pour objectif de mettre en valeur les parcours et pratiques du droit moins conventionnel dans la profession, le tout, dans un objectif de représentativité des genres et des minorités au sein des membres du JBQ.

Prix Louis-Philippe-Pigeon



Remis annuellement lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire du Barreau de Québec par le Conseil d'administration du JBQ, le prix Louis-Philippe-Pigeon vise à reconnaître la contribution exceptionnelle d'un membre du JBQ qui se

distingue par des actions juridiques, professionnelles ou sociales. Il a été remis à **Me Olivier Desjardins**, pour souligner son apport exceptionnel dans la communauté. Puisque la rentrée judiciaire n'a pas eu lieu en raison des mesures sanitaires, la cérémonie de remise du prix a été remplacée par un entretien *Zoom* entre Me Desjardins et Me Leclerc-Fortin. L'entretien a par la suite été publié sur *Youtube* et repartagé sur la page *Facebook* du JBQ.

6@8 Réseautage d'affaires

Vu les mesures sanitaires, le 6@8 Réseautage d'affaires n'a pu se tenir cette année. Nous n'avons pas non plus eu de communications avec les Jeunes CPA et la Jeune chambre de commerce de Québec concernant l'événement.

Bourse de démarrage de cabinet

Le JBQ devait remettre cette année sa bourse de démarrage de cabinet. Cette bourse avait été remise pour la première fois à l'occasion de la première édition du 6@8 Réseautage d'affaires, le 29 mars 2018. Elle est remise aux deux ans et est constituée d'une somme en argent provenant du JBQ ainsi que de plusieurs prix de partenaires variés. Habituellement, celle-ci était remise lors du 6@8 Réseautage d'affaires, le Comité sortant avait toutefois suggéré de remettre cette bourse dans le cadre d'un autre événement.

Cette année, la bourse sera remise au courant du mois de juin et la visibilité du récipiendaire se fera sous forme de publications sur les diverses plateformes de communication du JBQ.

Concours oratoire



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

26 MAI 2021 - 17H15



**CONCOURS ORATOIRE
LE RABAT D'OR**
— ÉDITION 2021

TÉMOIGNAGE DE DENIS JACQUES
J.C.S. ET MEMBRE DU JURY

* Suivant la tradition prévalant au sein de plusieurs Barreaux d'ici et d'ailleurs, le Jeune Barreau de Québec organise encore cette année un concours oratoire permettant de couronner la présentation la mieux rendue sur des sujets qui laissent place à l'originalité. Il est important que plusieurs participants à cet exercice qui déterminera le représentant de la section pour le concours oratoire annuel qui se tient à Montréal lors de la rentrée judiciaire.

Je participe à l'événement comme membre du jury depuis sa première édition. D'année en année, je suis épaté par la performance d'avocats et avocates (stagiaires à l'occasion), plaideurs ou non dans leur pratique quotidienne, qui s'expriment avec éloquence et aplomb pour défendre leur point de vue avec une touche d'humour toujours appréciée des spectateurs.

N'hésitez pas à venir nous convaincre de votre position sur un des sujets choisis. Il est certain que vous en sortirez gagnants. »

LE GAGNANT SE MÉRITERA :

- UNE BOURSE DE 1000\$
- UNE PAIRE DE AIRPODS
- UN CERTIFICAT-CADEAU DE 75\$ CHEZ RABATS-JOIES

RESTEZ À L'AFFÛT! SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK ET NOTRE INFOLETTRE POUR LES INFORMATIONS RELATIVES À L'INSCRIPTION ET AUX RÈGLEMENTS DU CONCOURS!

PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC - SALLE 4.33

Le concours oratoire est prévu pour le 26 mai 2021, en salle 4.33 de la Cour d'appel. Selon l'évolution des mesures sanitaires, il se tiendra de façon virtuelle ou semi-virtuelle.

Nous remercions d'avance les membres du jury, lequel sera composé de l'honorable Dominique Bélanger, j.c.a., l'honorable Denis Jacques, j.c.s., l'honorable Jean-Louis Lemay, j.c.q. et Me Caroline Gagnon, bâtonnière de Québec. Me Chloé Fauchon a également confirmé sa présence à titre de maître de cérémonie.

Le gagnant du concours se méritera une plaque, le « Rabat d'Or », une bourse de 1 000\$, des *AirPods*, ainsi qu'un certificat cadeau de 75\$ chez *Les Rabats-Joie*.

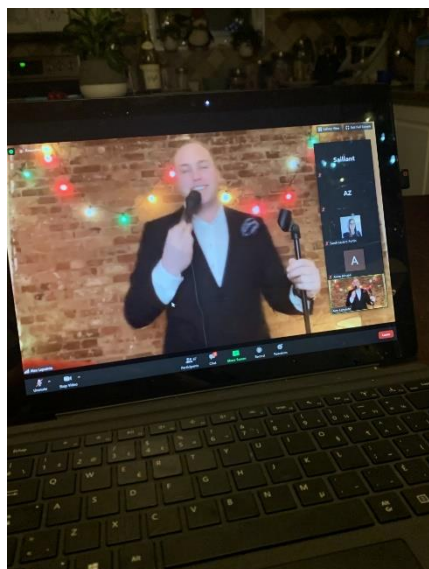
Me Marc-Antoine Patenaude
Conseiller

Responsable du Comité du développement professionnel

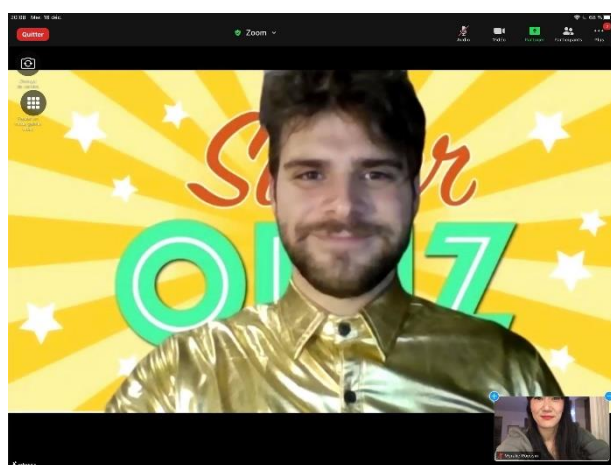
Comité des affaires sociales

Cyber-Cocktail de Noël

Le 16 décembre 2020 s'est tenu le traditionnel Cocktail de Noël du JBQ, lequel a eu lieu cette année de manière virtuelle, via la Plateforme *Zoom*. Plus de 70 membres ont répondu à l'appel.



Sous l'animation de deux membres du Conseil d'administration du JBQ, Mes Pier-Luc Laroche et Gabriel Dumais, les convives ont eu droit, entre autres, à des numéros d'humour inédits délivrés par un humoriste de la relève, monsieur Alex Lapointe, une prestation musicale offerte par quelques membres du JBQ, un quiz à saveur juridique/dorée et la remise de plusieurs prix de présence. Une levée de fond en direct a également été mise sur pied et a permis d'amasser la somme de 1 105,69\$ au profit de Lauberivière. La soirée a été publicisée au préalable dans le *Proforma*, l'*Infolettre* et sur *Facebook*.



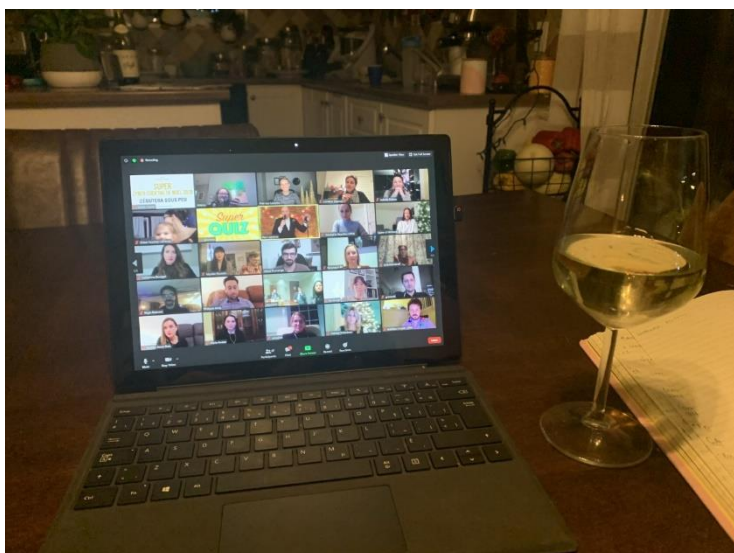
Cette année, étant donné la pandémie et les restrictions budgétaires, il a été prévu que l'événement soit à coût nul, c'est-à-dire que les revenus générés soient égaux aux dépenses. Il s'agissait d'un défi de taille pour le comité organisateur qui a su le relever haut la main, avec une activité à coût nul.

Cet exploit n'aurait pu être possible sans l'apport de **MédicAssurance**, partenaire privilégié du JBQ, et des

commanditaires suivants :

Barreau de Québec
Beaudry Roussin avocats
Brodeur Prémont Lavoie avocats inc.
Gagné Letarte s.e.n.c.r.l.
GBV avocats
Lavery
Lévesque Lavoie avocats
Siskinds Desmeules
Therrien Couture Jolicoeur

Tremblay Bois avocats
Beauvais Truchon avocats
Cain Lamarre
Fasken
Michaud LeBel s.e.n.c.r.l.
Norton Rose Fulbright
Stein Monast
Verreau Dufresne avocats



Finalement, comme il s'agissait du premier cocktail virtuel mis sur pied par le JBQ, l'organisation a dû faire face à de nouveaux enjeux (ex : soutien technique, animation virtuelle, taux de participation).

Les responsables du cocktail de Noël ont cependant pu compter sur les précieux bénévoles du comité aux activités sociales qui les ont aidés à faire face à ces enjeux,

tout en faisant preuve de créativité et d'entraide. Les responsables de l'événement tiennent donc à remercier :

Me Laura-Li Verreault-Laliberté

Me Anne-Frédérique Dulac-Lemelin

Me Philippe Boily

Me Jean-Philippe Le Pape

Me Alexis Domange

Me Érika Provencher



Activité reconnaissance des bénévoles

En raison des circonstances reliées à la pandémie, il fut impossible cette année de tenir un événement en présentiel.

Le JBQ tenait tout de même à souligner l'apport de ses précieux bénévoles à la réalisation de ses différents projets.

Également soucieux d'encourager le commerce local, le JBQ a donc pris l'initiative d'acquérir des certificats-cadeaux de différents établissements des artères commerciales principales de la Ville de Québec et d'en remettre un à chaque bénévole.

Ces derniers ont par la suite été invités à venir récupérer leur certificat-cadeau samedi le 1^{er} mai 2021, entre 13h et 16h, au parc des Braves. Les mesures sanitaires ont ainsi pu être respectées.

Une photo regroupant les membres de chaque comité a également été prise dans le cadre de rencontres *Zoom*. Une publication *Facebook* sera réalisée pour remercier les bénévoles et clore l'année 2020-2021.

Le JBQ tient encore une fois à remercier ses membres pour leur implication tout au long de cette année particulière.

Gala des maîtres

Le Gala des maîtres, lequel se tient généralement aux deux ans, devaient techniquement avoir lieu à l'hiver ou encore au printemps 2021. Toutefois, en raison du contexte actuel, le Comité des affaires sociales a pris la décision de reporter le Gala des maîtres d'une année. Si les conditions le permettent, la prochaine édition aura donc lieu à l'hiver ou au printemps 2022.

Activité de bienvenue dans la profession

En raison du contexte actuel, le Comité des affaires sociales a pris la décision de retarder l'activité de bienvenue dans la profession à l'été ou en début d'automne 2021, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Me Pier-Luc Laroche
Secrétaire-adjoint

Me Gabriel Dumais
Conseiller

Madame Émilie Carrier
Directrice générale

Responsables du Comité des affaires sociales

Comité des activités sportives

Tailgate du Rouge & Or

Ce rendez-vous des dernières années n'a pu avoir lieu cette année. C'eût été autrement la 4^e édition du *Tailgate* du Rouge et Or à se tenir aux PEPS de l'Université Laval, à l'occasion d'un match entre le Rouge et Or et les Carabins de l'Université de Montréal.

Les mesures sanitaires en places imposées par la pandémie n'auront pas permis cet événement.

Nous recommandons la tenue de cet événement pour l'an prochain puisqu'il s'agit d'un événement rassembleur pour nos membres qui peuvent y participer en compagnie de leurs amis et familles. Ce n'est que partie remise pour l'an prochain !

Madame Émilie Carrier
Directrice générale

Responsable du *Tailgate* du Rouge et Or

Tournoi de balle-molle, tournoi de soccer et course « Le 5 km du JBQ »

En raison de la situation pandémique qui a sévi cette année, les événements sportifs ont malheureusement tous été annulés et reportés à la prochaine année. Les mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement nous empêchaient de nous rassembler et donc de tenir nos activités telles que prévues pour l'année 2020-2021.

Nous recommandons toutefois, dans la mesure du possible, la tenue de ces événements l'an prochain puisqu'il s'agit d'événements rassembleurs pour nos membres qui peuvent y participer en compagnie de leurs collègues et amis. Ce n'est que partie remise pour l'an prochain !

Me Marie-Élaine Poulin
Conseillère

Responsable du Comité des activités sportives

Comité santé mentale et bien-être des membres

Nous sommes fiers de vous présenter le bilan de notre comité, puisque nous nous étions fixé plusieurs objectifs en début d'année, et avons réalisé la majorité d'entre eux. Voici donc, pour le détail :

Le Comité santé mentale et bien-être des membres s'était donné deux grands objectifs pour l'année 2020-2021. D'abord, i) contribuer à prévenir les inégalités au sein de la profession juridique en conscientisant les membres du JBQ aux divers enjeux relatifs à l'égalité au sein de la profession juridique, et ii) contribuer au bien-être général des membres en les soutenant dans leur conciliation travail-vie personnelle.

À l'égard du premier objectif, les actions suivantes ont été réalisées :

- **L'organisation d'une formation gratuite sur l'égalité et les biais inconscients** : une formation sur le racisme se tiendra en juin 2021, en partenariat avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- **L'organisation d'un panel de discussion virtuel intitulé « Les enjeux de la pratique du droit pour les jeunes avocates, c'est l'affaire de tous »** : l'objectif était de



donner la parole à des avocates leaders de tous les domaines du droit afin de leur permettre de parler de leurs expériences sur différents sujets, tels que le développement de carrière, le harcèlement sexuel et la conciliation travail vie-personnelle. Ce panel, qui réunissait Me Louise Cordeau, Me Céline Plante, Me Anne-Marie Laflamme et Me Isabelle Grenier, a eu lieu virtuellement le 11 mars 2021, dans les jours suivants la journée internationale des femmes. Plus de 170 personnes (majoritairement des avocates membres du JBQ) y étaient inscrites.

Nous souhaitons renouveler l'expérience l'an prochain et réunir de nouvelles panellistes, en espérant que cette fois, il y aura plus d'engouement auprès de nos

membres masculins. Parce qu'après tout, l'égalité dans la profession, c'est l'affaire de tous!

- **La communication des données statistiques provenant de sources officielles afin d'illustrer les enjeux auxquels les membres font face** en matière d'égalité, de conciliation travail-vie personnelle, de santé mentale (les trois sujets sont interreliés) par le biais des réseaux sociaux, du *Proforma*, de l'infolettre, etc. Cette communication a eu lieu dans le cadre de deux articles qui ont été rédigés par le Comité dans le cadre de deux éditions du *Proforma*. Ces articles, parus en février et mars 2021, ont permis d'informer les membres sur les statistiques liées à

l'égalité des genres et la santé mentale dans la profession. Nous avons également réitéré ces statistiques lors du panel, et les avons propagées à plusieurs occasions sur les réseaux sociaux.

À l'égard du deuxième objectif, les actions suivantes ont été réalisées :

- **Le lancement d'un sondage maison aux membres sur leur vécu et leurs besoins :** l'objectif était de mieux cibler les actions à poser pour le bien-être des membres et répertorier les meilleures pratiques à mettre en place et/ou les meilleures initiatives mises de l'avant par leur employeur selon l'expérience de chacun. Ce sondage a été lancé en janvier 2021. Plus de 225 membres y ont répondu. L'analyse des résultats et la mise en place des solutions sera faite par le comité en 2021-2022.
- **La préparation d'un inventaire des ressources existantes en matière de conciliation travail-vie personnelle :** cet inventaire a été préparé et sera publicisé de façon claire et attrayante sur notre nouveau site internet en 2021-2022.
- **L'organisation d'une activité ayant pour objectif de déstigmatiser les jeunes avocates et avocats ambitieux qui veulent avoir une vie professionnelle et personnelle bien remplie :** nous avons organisé une conférence intitulée



« *L'ambition sans compromis : se choisir et mettre de côté la culpabilité* », donnée par Isabelle Hudon, fondatrice de L'Effet A et ambassadrice du Canada en France et à Monaco, le 28 avril dernier.

Cette conférence fut suivie d'un échange avec Anik Trudel, cheffe de la direction de Lavery avocats. Cet événement fut un succès et suscite une réflexion chez les membres du Conseil d'administrations et les membres, afin de voir comment en faire une tradition, ou exploiter le sujet de façon différente dans les années à venir.

Nous avons encore plusieurs beaux projets pour l'année prochaine. D'ailleurs, nous avons tous été réélus au sein du Conseil d'administration et avons déjà commencé à sonder l'intérêt de nos bénévoles pour continuer leur implication au sein du Comité santé mentale et bien-être des membres. L'équipe de précieux bénévoles était composée de : Me Geneviève Côté, Me Nicolas Dubé, Me Charlotte Fortin, Me Jonathan Garneau, Me Camille Guay-Bilodeu, Me Anne-Frédérique Michaud, Me Sarah Nadeau-Labbé, Me Anne-Florence Noël, Me Émilie Rochette, Me Gabrielle Tremblay, Me Valérie Marceau Milhomme et Me Marie-Michelle White.

Voici quelques-uns de nos objectifs pour 2021-2022, lesquels s'inscrivent dans la volonté de poursuivre le travail amorcé relativement aux deux objectifs mentionnés plus haut :

- **Négocier des ententes de partenariat** avec des fournisseurs pour que les membres puissent retenir des services d'aide domestique (mets cuisinés, ménage, commission, service de garde d'urgence) à prix préférentiels, le sondage ayant confirmé la pertinence de ces types de services;
- **Concentrer en un seul endroit l'ensemble des ressources /formations/documentation/partenariat pertinents** en créant une section sur le site internet du JBQ et en rendant cette plateforme facile d'utilisation et attrayante;
- **Communiquer l'existence de cette nouvelle section du site Internet du JBQ** sur les réseaux sociaux, dans le *Proforma* et dans *l'infolettre* pour qu'elle soit connue et partagée;
- **Réviser et promouvoir les programmes de soutien et de coaching personnel** et, à cette fin :
 - Analyser les programmes en place, travailler en collaboration avec les responsables des différents programmes afin de colliger les informations nécessaires pour comprendre les enjeux rencontrés par les membres du JBQ et émettre des recommandations pour s'assurer de la cohésion entre ceux-ci et les besoins des membres;
 - Faire la promotion du programme REPAIRS, initié par le JBQ, lequel consiste en le jumelage d'avocats membres du JBQ, plus particulièrement ceux en début de pratique, avec des avocats bénévoles disposant de cinq (5) ans ou plus de pratique;
 - Faire la promotion du programme PAMBA mis en place par le Barreau du Québec;
 - Faire la promotion du programme RÉPIT;
- Promouvoir, au sortir de la pandémie, un retour au travail et des mesures qui tiennent compte des besoins des jeunes avocates et avocats en termes de développement professionnel et de conciliation travail-vie personnelle. Ces mesures doivent également favoriser l'équité entre les avocates et les avocats.
- Envisager la possibilité et s'informer des prérequis pour mettre sur pied une garderie du JBQ.

Me Chloé Fauchon
Trésorière

Me Florence Forest
Conseillère

Me Antoine Sarrazin-Bourgoin
Premier vice-président

Responsables du Comité santé mentale et bien-être des membres

Comité environnement

La fin du mandat 2020-2021 du Conseil d'administration du JBQ signifie également la fin de la deuxième année d'exercice du comité environnement du JBQ.

Cette deuxième année a été marquée par la distance, certes, le comité n'ayant jamais pu se réunir en personne, mais surtout par l'engagement des membres bénévoles qui ont poursuivi le travail entamé l'année dernière. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur volonté de participer à la promotion de pratiques écoresponsables au sein de notre profession :

Me Félix Aubé-Cornut

Me Shany Marcoux-Ouellet

Me Josianne Berthelot

Me Hugo Moisan

Me Catherine Bourget

Me François Pinard-Thériault

Me Sébastien Denoncourt

Me Nicholas Pinel

Me Aurélie-Zia Gakwaya

À vous tous, un immense merci!

Le Comité environnement a entrepris l'année avec pour objectif de poursuivre sur sa lancée et de compléter les projets débutés pendant son premier mandat. Nous avons ainsi complété le tableau de suivi des **Recommandations sur les meilleures pratiques à adopter au sein du JBQ**. Ces recommandations avaient été présentées au Conseil d'administration au mois de mars 2020. Pandémie et mesures sanitaires obligent, le tableau de suivi a dû être adapté étant donné que la presque totalité des activités sociales et sportives du JBQ a été annulée au cours de la dernière année. N'empêche, le Comité a mis à jour ses recommandations et s'assurera d'en faire le suivi dès le début du prochain mandat.

Le Comité a également travaillé à l'élaboration d'une **Liste des fournisseurs écoresponsables**. Celle-ci regroupe des entreprises ayant des pratiques écoresponsables et offrant principalement des services de traiteur et de location de salle et de matériel. Cette liste, qui se veut un outil interne devant être consulté par le Conseil d'administration et les différents comités du JBQ lors de l'organisation d'activités ou d'événements, est le fruit de recherches et d'un sondage mené auprès des fournisseurs du JBQ. Sa version finale a été présentée au Conseil le 15 avril 2021.

L'autre volet majeur des travaux du Comité cette année a été la préparation d'un projet de **Guide des meilleures pratiques**, destiné à l'ensemble de la communauté juridique. Les membres du sous-comité responsable de ce projet ont travaillé toute l'année à la recherche d'outils pertinents et à la rédaction d'une première ébauche de ce guide, qui proposera notamment une grille d'auto-évaluation ainsi que des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre au sein de votre organisation. Le Comité souhaite désormais s'adjoindre les services d'un organisme ou d'un professionnel en éco-conseil afin de mener à bien ce projet. Nous espérons présenter le guide à la communauté juridique d'ici la fin de l'année 2021.

Enfin, le Comité environnement a publié des chroniques dans le journal *Proforma* tout au long de l'année. Celles-ci visaient à communiquer des informations utiles afin d'inciter les membres de la communauté juridique des districts de Québec, Montmagny et Beauce à poser des gestes concrets pour l'environnement. Elles ont porté sur la signature électronique, la production de déchets, la recherche de fournisseurs écoresponsables et l'impact environnemental du télétravail.

Le Comité a, une fois de plus cette année, suscité un engouement chez les membres du JBQ, comme en témoigne l'implication de nos bénévoles aux profils diversifiés, et dont la grande majorité souhaite poursuivre pour un deuxième ou troisième mandat. Les travaux du Comité sont prometteurs et les sujets abordés semblent toucher certaines des préoccupations des membres. Je recommande donc la poursuite des activités du Comité environnement pour le prochain exercice.

En terminant, je remercie à nouveau les bénévoles du Comité pour leur implication tout au long de la dernière année, qui fût des plus particulières. Votre engagement et vos idées sont essentiels aux activités du Comité.

Me Camille Guay-Bilodeau
Deuxième vice-présidente

Responsable du Comité environnement

Annexe A

Compte-rendu des formations

OBJET : Conférence : « Faillite et insolvabilité : Ce que vous devez savoir »

DATE : 26 octobre 2020

CONFÉRENCIÈRE : Geneviève Riverin, CPA, CMA, CIRP, SAI
Guillaume Therrien, CPA, CMA, CIRP, SAI
Lemieux Nolet inc.

LIEU : Virtuelle

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 40 inscriptions

RÉSUMÉ : Cette formation a présenté les principaux objectifs de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ainsi que les éléments à considérer lors d'une procédure de restructuration financière (commerciale et personnelle), et ce, tout en explorant les différentes interventions possibles des conseillers juridiques dans le cadre de ces procédures.

OBJET : Conférence : « Discussion avec un juge de la Cour du Québec : De l'autre côté du plexiglass »

DATE : 18 janvier 2021

CONFÉRENCIÈRE : Me Victoria Lemieux-Brown, Langlois avocats
Honorable François LeBel j.c.q.

LIEU : Virtuelle

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 146 inscriptions

RÉSUMÉ : Discussion entre Me Victoria Lemieux-Brown, avocate exerçant dans le domaine du litige civil et commercial, et l'honorable François LeBel j.c.q. Me Lemieux-Brown a questionné le juge LeBel sur son point de vue quant aux meilleures pratiques à adopter pour un jeune avocat, et ce, tant dans le cadre de la préparation d'un dossier litigieux que dans le cadre des représentations devant un tribunal. Ils ont abordé ensemble la question des échecs et des revers qu'un jeune avocat peut vivre devant le tribunal et comment ceux-ci peuvent le faire grandir et l'aider à s'améliorer professionnellement !

Le juge LeBel a partagé sa perspective de jeune juge, mais aussi son expérience en tant qu'ancien avocat plaideur durant 23 ans.

OBJET : Conférence : « Mise à jour en matière de procédure civile. Les NOUVEAUTÉS ou NON depuis l'adoption du « nouveau » Code de procédure civile »

DATE : 25 février 2021

CONFÉRENCIERS : Me Marie-Douce Huard et Me Hugues Bernier-Lamontagne, respectivement avocate/associée et avocat au sein de l'étude Cain Lamarre dans le domaine du litige civil et commercial.

LIEU : Virtuelle

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 110 inscriptions

RÉSUMÉ : Cette formation était une revue pratico-pratique de la jurisprudence développée par les tribunaux depuis l'adoption du « nouveau » Code de procédure civile et a dressé un portrait des tendances jurisprudentielles sur différents sujets liés à la procédure civile, notamment les objections formulées en cours d'instance, certains moyens préliminaires et incidents, les pouvoirs de gestion conférés aux tribunaux, les expertises ainsi que les pouvoirs de sanction lorsqu'un manquement grave est constaté dans le cadre du déroulement d'une instance.

Par ailleurs, en plus de partager certaines expériences personnelles, Me Huard et Me Bernier-Lamontagne ont profité de cette formation pour attirer l'attention des participants sur certaines modifications qui seront apportées au Code de procédure civile, et ce, suivant l'adoption le 11 décembre 2020 du projet loi n° 75, *Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice*, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19. Parmi les nouveautés, les conférenciers ont attiré l'attention des participants, entre autres, sur les nouveaux pouvoirs des tribunaux qui seront dorénavant habilités à statuer « sur le vu du dossier », c'est-à-dire sans audience, en certaines matières particulières.

OBJET : Formation : « Le programme de mesures de rechange : distinguer justice réparatrice et déjudiciarisation »

DATE : 10 mars 2021

CONFÉRENCIÈRE : La formatrice, Catherine Rossi est détentrice d'un doctorat en droit, ainsi que d'un Ph.D en criminologie. Elle est professeure à l'École de travail social et criminologie de l'Université Laval, chercheure au centre de Recherches Interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles (RAIV), et directrice de l'équipe de recherche Violence-Justice (Vi-J)

LIEU : Virtuelle

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 39 inscriptions

RÉSUMÉ : Au cours de l'été 2017, le ministère de la Justice a signé une entente en collaboration avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales, le ministère de la Sécurité publique, le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels et le réseau Équijustice afin de déployer, en matière criminelle et pénale, un programme de mesures de rechange « général » pour adultes, le « PMR-G ». Les applications de ce programme impliquent, pour des personnes accusées de certaines infractions, une comparution puis, sur proposition du Poursuivant, un transfert de l'accusé à la charge d'organismes communautaires afin d'envisager la réalisation d'une mesure de rechange envers la victime ou la communauté. Ce programme est désormais en place au sein de la plupart des districts de la province; il se déploie également au sein de plusieurs cours municipales.

Ce programme, inédit au Québec, se distingue par bien des particularités. La formation a néanmoins porté sur l'une d'entre elles : il conduit à un rejet des accusations en échange de la réalisation d'une mesure de justice réparatrice. Or la justice réparatrice ne doit pas se confondre avec la facilitation, la conciliation, ou encore la déjudiciarisation et la dépénalisation.